

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le 28/10 à 19h30 heures,

Nombre de conseillers

- En exercice	6
- Présents	5
- Votants	5
- Absents	1
- Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie absente non excusée -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 24/10/2022

Date d'affichage : 24/10/2022

Objet : Acquisition parcelle B 394 - D_2022_10_03

Monsieur le Maire demande à Madame CORSO Scylia de bien vouloir quitter la séance le temps du vote.

Monsieur le Maire expose que les conjoints Corso proposent de céder à la Commune de la Roque-en-Provence la parcelle B394 au prix de l'euro symbolique.

Monsieur le Maire propose donc l'acquisition de ce bien par la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir DECIDE :

PAR 4 VOIX POUR / PAR 0 VOIX CONTRE / ET 0 ABSTENTION

-D'AUTORISER Madame BALDINI Murielle à entreprendre toutes démarches administratives afférentes au transfert de propriété de ce bien au profit du Patrimoine Communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI

AR Prefecture

006-210601076-20221124-D_2022_10_03-DE
Reçu le 24/11/2022



AR Prefecture

006-210601076-20221124-D_2022_10_03-DE
Reçu le 24/11/2022